



RÉFÉRENCES :

FORMACODE : 21052 CPF : 2161

LIEU : CFPPA de Nyons



DURÉE : 956 heures en centre et 280 heures en stage pratique pour un parcours complet.

Réduction de parcours selon le profil (paragraphe "Rythme de la formation")



PUBLICS CONCERNÉS :

Porteur de projet dans le cadre de l'installation agricole



PRÉREQUIS :

Avoir au moins 18 ans



réussite à l'examen sur 33 candidats présentés (2023/2024)



de satisfaction sur 33 stagiaires (2023/2024)



d'insertion professionnelle (sur les 3 dernières années)



Formation BPREA réalisée depuis 27 ans
29 promotions - 783 stagiaires

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

orientation production de Plantes à Parfum, Aromatiques Médicinales et valorisation de leurs usages

Formation diplômante en présentiel - Diplôme de niveau 4 permettant d'obtenir le "BP - Responsable d'entreprise agricole" - N° RNCP 38093 | Certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire | date de publication 13/10/2023

6 octobre 2025 - 26 juin 2026

22 septembre 2025 candidats non-titulaires d'un diplôme de niv 4

OBJECTIFS

- S'installer en tant que producteur et transformateur de plantes à parfum aromatiques et médicinales en élaborant son projet tout au long de la formation.
- Obtenir la capacité professionnelle agricole pour pouvoir prétendre aux aides à l'installation (DJA, prêts JA...), accéder au foncier.

CONTENU DE LA FORMATION

C1 - Se situer en tant que professionnel (70h)

- Développer une culture professionnelle avec le vivant
- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire leurs fondements, leur organisation

C2 - Piloter le système de production (140h)

- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- Gérer le travail

C3 - Conduire le processus de production dans l'agroécosystème (315h)

- Combiner les différentes activités liées aux productions de PPAM et mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions (filière, botanique, agro, gestion des surfaces, étude de plantes, choix des espèces, protection phyto et fertilisation en bio, irrigation, récolte, multiplication, cueillette de plantes en milieu naturel, matériel, initiation à la traction animale...)
- Histoire et actualité autour des usages des PPAM, recherche bibliographique

C4 - Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise (140h)

- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers.
- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale, juridique et sociales.

C5 - Valoriser les produits ou services de l'entreprise (70h)

- Commercialiser un produit ou un service
- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif
- Connaître la filière PPAM
- Réglementation de la commercialisation de produits à base de PPAM

C6 - UCARE Transformation des PPAM (105h)

- Séchage
- Distillation et conditionnement
- Formes galéniques
- Cosmétique
- Réglementation autour de la transformation
- Hygiène et bonnes pratiques de fabrication
- Qualité et traçabilité
- Pharmacognosie

C7 - UCARE au choix parmi celles du CFPPA de Nyons ou dans d'autres centres (70h)

Modules divers :

- Suivi, accompagnement, bilan (35h)
- Laïcité, citoyenneté, valeurs de la République (4h)
- Techniques de recherche d'emploi (7h)

Stage pratique : période d'application en milieu professionnel (280h)

Total du parcours centre + stage pratique (parcours complet) : 1 236 heures



RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Arnault CHEVALIER, référent pédagogique
04 75 26 90 45 | arnault.chevalier@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative
04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

Philippe BIZEUL, directeur
04 75 26 65 92 | philippe.bizeul@educagri.fr

MODALITÉS D'ACCÈS

- Envoi du dossier de candidature complété, signé et accompagné des pièces justificatives (page 4 du dossier de candidature) **avant le 31 MAI 2025**
- Participer à la journée de recrutement : entretien avec un jury et entretien de positionnement (prévue fin juin/début juillet 2025).
- Avoir un projet professionnel agricole/installation (conseillé/souhaité)
- Avoir au moins une année d'expérience professionnelle (souhaité)
- Avoir de l'expérience en agriculture : salariat, stage, bénévolat... (souhaité)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel de votre projet par l'équipe pédagogique, votre projet d'installation est le fil conducteur de votre formation.
- Entretiens individuels réguliers de suivi de la formation.
- Des cours et des travaux dirigés en présentiel en collectif, en salle ou sur le terrain.
- Travaux pratiques sur le terrain du CFPPA ou des exploitations agricoles partenaires.
- Visites de structures agricoles.
- Partage dématérialisé des supports et ressources.
- Travail individuel et travail collectif tutoré.
- Des périodes de stage (8 semaines), qui permettent la mise en pratique de savoirs faire en lien avec les notions théoriques, et de réunir des éléments techniques, économiques et commerciaux.

RYTHME DE LA FORMATION

Du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-17h00

Rythme hebdomadaire : 35h



→ Du 22 septembre 2025 au 26 juin 2026

→ Du 6 octobre 2025 au 26 juin 2026 *

**Pour les personnes titulaires d'un diplôme de niveau 4 ou +*



956 heures en centre et 280 heures en stage pratique pour un parcours complet.

Réduction de parcours :

. capacité 1, UCARE 6 ET UCARE 7 peuvent être validées par équivalence académique pour les diplômes : BPREA, BAC PRO, BTA, BTSA, BEPA, BPJEPS
. allègements de modules possibles selon vos expériences professionnelles antérieures, diplômes acquis précédemment ou formations en lien avec le diplôme.

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- 5 salles de cours
- Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole 180 m², serre 80 m², diverses cultures (PPAM, oliviers,...).
- Matériel agricole : tracteurs, matériel attelé, motoculteur, outils à main.
- Transformation : laboratoire de transformation, unité de distillation, alambic de 400 litres, séchoir à plantes
- Salle informatique et centre de documentation



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque capacité est évaluée de manière indépendante selon le plan d'évaluation et les épreuves basées sur des situations professionnelles. Formation sanctionnée par un diplôme national du Ministère de l'Agriculture BPREA (arrêté du 9 mars 2017), agrément par un jury permanent régional.

Le diplôme est délivré lorsque les 7 UC qui le constituent sont validées. Délivrance d'une attestation de suivi de formation. (les UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables pendant la durée de validité de l'option du BP).

Le BPREA est un diplôme national du Ministère de l'Agriculture de niveau 4 (<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bp/bp-rea>) inscrit au RNCP

(<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38093/#ancr1>)

COÛT ET FINANCEMENT

Prise en charge et rémunérations possibles selon votre statut :

- Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et l'Europe (FSE) pour tous les stagiaires, originaires d'Auvergne Rhône-Alpes ou non. Une prescription doit être établie par votre conseiller France Travail, Mission Locale, Cap Emploi ou ADOM (selon votre statut)
- CPF de transition professionnelle
- Financement individuel ou d'entreprise
- Rémunération par le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et l'Europe (FSE) possible selon votre statut.

Coût pédagogique indicatif 14.90€ TTC de l'heure. Devis établi à réception du dossier de candidature en se basant sur votre dossier de candidature (cf. possibilité d'individualisation).

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

Poursuite de formation possible :

- Certificat de spécialisation PAMP (BAC+1)
- BTSA Agronomie et Cultures Durables (BAC+2)

Emplois visés : Les emplois-type ciblés par le BPREA sont ceux d'agriculteur·ices et de salarié·es agricoles hautement qualifié·es dont le niveau d'emploi est le niveau 4.

Environnement de travail:

- Travail en extérieur avec dépendance aux conditions climatiques
- Secteur concurrentiel mais en fort développement ; peu d'emplois salariés

ACCESSIBILITÉ

Le CFPPA de Nyons est à 50 min de Montélimar, 1h15 de Valence et 1h00 d'Avignon.

Les cars Région et la ligne TER (X71/D36) permettent de faire la correspondance entre la gare de Montélimar et Nyons

Parking voitures



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique.



Terrain d'application pédagogique de 1.4 ha.



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE : FORMATEURS ET INTERVENANTS PROFESSIONNELS

FORMATEURS·TRICES PERMANENT·E·S

Isabelle GREGOIRE - Ingénieure Agronome. Formatrice production PPAM, biodynamie, Certiphyto, viticulture.

Arnault CHEVALIER - Ingénieur des travaux agricoles. Formateur biologie végétale, agronomie, oléiculture, apiculture.

Martial BOTTON - Maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes spécialisation écologie végétale d'altitude. Titulaire du BP REA PPAM du CFPPA de Nyons. Formateur production PPAM, botanique.

Juliette WALEK - Ingénieure horticole, Master 2 en pharmacognosie, licence professionnelle conseillère en herboristerie et produits de santé à base de plantes. Formatrice herboristerie, transformation des plantes médicinales

Rémy Margiela - Maîtrise de Sciences économiques, analyse politique. BPREA Productions Méditerranéennes de CFPPA de NYONS, Producteur/transformateur PPAM. Formateur en production de PPAM en FOAD et présentiel.

Florent LABUSSIÈRE - Licence de biologie des organismes et des populations, Master ingénierie en écologie et en gestion de la biodiversité. Titulaire du BPREA Productions méditerranéennes du CFPPA DE Nyons. Formateur production et transformation de PPAM, botanique

INTERVENANTS·TES (LISTE NON EXHAUSTIVE)

Christian PALLEIRO - Conseiller de gestion, BTS compta et gestion d'entreprise. Expérience de 19 ans à CER France, Responsable comptable dans diverses entreprises depuis plus de 20 ans.

Pernette JULIAN - Diplômée de l'ISARA. Chef de service développement rural CD26-chargée de mission CCBDP.

Fabien SANCHEZ - BTS logistique, licence logistique, BPREA PPAM. Producteur de PPAM, spécialiste gestion de projet.

Pierre-Yves MATHONNET - BTSA. Ancien technicien Chambre d'agriculture. Expert/conseiller de la filière PPAM AB

Philippe SCHOEFFERT - Ingénieur agronome en Chambre Agri. Exploitant agricole en PPAM, Expert PPAM et distillation.

Jean François ROUSSOT - animateur responsable de projet de développement territorial, Exploitant agricole depuis plus de 15 ans (distillation, cueillette), gestes et postures. Porte-parole des SIMPLES.

Nicolas DELVAL - Licence professionnelle en agronomie, agriculture et développement durable. Producteur de plantes aromatiques et huiles essentielles, cueilleur.

Jean-BAPTISTE GALLÉ - Docteur en pharmacie, producteur de PPAM.

Autres acteurs de l'herboristerie en France: Fédération des Paysans Herboristes, Syndicat SIMPLES, Association Française des Cueilleurs



Bâtiment agricole 180m², serre 80m².

